

DEPARTEMENT 49 – MAINE ET LOIRE
Arrondissement d'ANGERS
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de SAINT-BARTHELEMY-D'ANJOU

Envoyé en préfecture le 17/06/2026

Reçu en préfecture le 17/06/2026

Publié le

ID : 049-264901992-20260615-D26_022-DE



Séance du 15 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 15 juin à 18h30 heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de Saint-Barthélemy-d'Anjou s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bénédicte DE TOUZALIN, Vice-Présidente.

Présents : Bénédicte DE TOUZALIN, Christine HUU, Marie-Thérèse BURR, Emmanuel BLANCHARD, Ivain BIGNONET, Nathalie HERSANT,

Gilles MAZA, Françoise DHOTEL, Philippe BIOTEAU, Anne GUICHARD, Joseph GUEPIN, Hélène SIMBILLE

Absents Excusés : Isabelle RAIMBAULT donne pouvoir à MT. BURR, Cécile COCHY-FAURE donne pouvoir à C. HUU, Nadia MAHITUKU donne pouvoir à B. DE TOUZALIN, Martine LAURENDEAU donne pouvoir à F. DHOTEL, Julien LEMARCHAND donne pouvoir à P. BIOTEAU

Absents :

Convocation par mail du 09/06/2026

Nombre de membres : En exercice : 17 - Présents : 12 - Votants : 15

Représentation du CCAS au CLIC de Loir à Loire

Par délibération en date du 16 février 2005, le Centre communal d'action sociale de Saint-Barthélemy-d'Anjou a adhéré au Centre local d'information et de coordination gérontologique « de Loir à Loire » qui regroupe 13 communes à ce jour.

Le Conseil d'administration du C.L.I.C. est constitué des 3 collèges suivants :

- élus
- représentants des professionnels du médico-social
- usagers.

En conséquence, Mme la Présidente propose au Conseil d'Administration de désigner **Mme Bénédicte DE TOUZALIN** pour représenter le C.C.A.S. au sein du C.L.I.C. gérontologique « de Loir à Loire » et Mme **Cécile COCHY-FAURE** en qualité de suppléante.

Après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour nommer les représentants des diverses structures ;

Mme Françoise DHOTEL et M. Gilles MAZA n'ayant pas pris part au vote, et après avoir délibéré, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité.

Bénédicte DE TOUZALIN,

Vice-Présidente du C.C.A.S.